

DIGUE DE LA FAUTE SUR MER (85)

Suite à la tempête Xynthia, particulièrement violente en Vendée, nous nous sommes intéressés aux ouvrages en gabions réalisés précédemment à la tempête dans ce département. En effet, soucieux de vérifier la tenue dans le temps des gabions Maccaferri face à des conditions extrêmes, et d'apporter à nos partenaires – entreprises, bureaux d'études et services techniques - des exemples concrets de réalisation avec leur suivi dans le temps, nous avons porté notre attention sur un ouvrage significatif du moment : la digue de la Faute sur Mer.

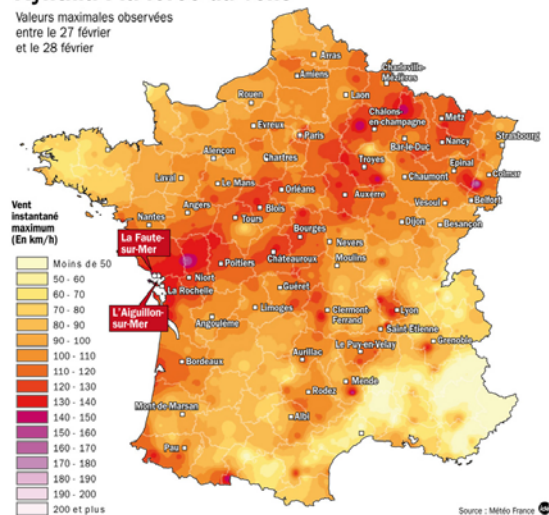
La Faute-sur-Mer est située sur une presqu'île bordée par la mer d'un côté et l'estuaire du Lay de l'autre. En 2004, la digue en terre située devant le camping municipal a été rehaussée et confortée au moyen de Gabions et Matelas Reno afin de faire face aux éventuelles crues du Lay: *lien vers « Etude de cas : camping de la Faute sur Mer »*.

Cette digue faisait partie d'un réseau de digues qui avait été construit après les grandes tempêtes de 1926 et 1929, le long de l'estuaire du Lay, pour protéger la presqu'île.

Au lendemain de la tempête, à L'Aiguillon-sur-Mer, commune située à côté de la Faute sur mer : de l'eau à perte de vue. Une exploitation agricole qui ressemble à une île. Et le parking du Super U rempli de camions de pompiers et de camionnettes de gendarmes mobiles. Au vu de ces premiers éléments, on prend immédiatement conscience de la violence de la tempête. Ici, ce n'est pas le vent qui a été meurtrier. Mais l'eau venue du Lay, la rivière qui sépare L'Aiguillon de La Faute-sur-Mer, et qui se jette dans la mer à quelques kilomètres. La digue de L'Aiguillon a cédé en aval, laissant entrer une masse d'eau considérable dans l'estuaire du Lay.

Xynthia : la force du vent

Valeurs maximales observées
entre le 27 février
et le 28 février



"Jusqu'à maintenant l'eau n'était jamais venue par là". Françoise Babin, adjointe au maire, avance de son côté que les inondations mortelles s'expliquent avant tout par une "énorme vague qui est passée au-dessus de la digue «La digue qui protégeait le quartier de la pointe a été submergée. Elle n'a pas cédé», explique le maire René Maratier devant sa mairie.

"C'est la digue de L'Aiguillon (digue en terre) qui a cédé, précise-t-il. En revanche, la digue qui sépare la rivière le Lay au quartier résidentiel submergé n'a pas bougé. L'eau est tout simplement passé par dessus."

En effet, la digue protégée par les gabions n'a pas bougé, les matelas et gabions sont restés intacts malgré la violence de la vague qui a submergé la digue.

Plusieurs aspects importants sont à retirer de la bonne tenue de cet ouvrage :

- le choix de gabions double-torsion a permis de réaliser un ouvrage déformable capable d'accepter sans céder des contraintes importantes, ce qui n'aurait pas forcément été le cas d'un ouvrage en béton ou en gabions électrosoudés.
- Conformément à la norme : fil des gabions plastifié. Ce qui a permis de protéger le fil Galfan contre la corrosion et de pérenniser l'ouvrage.
- Les règles de mise en œuvre propres aux gabions ont été parfaitement respectées : liaison de tous les gabions par agrafages pour un ouvrage monolithique, remplissage avec pierres non friables et de granulométrie conforme à la norme, mise en place d'un géotextile à l'arrière des gabions...etc.

Fort de cette expérience, Maccaferri continue de se tenir à la disposition de ses partenaires - entreprises, bureaux d'études et services techniques – afin de les conseiller dans la conception et la réalisation de digues en gabions.